

Vous voudrez bien aussi faire insérer la présente circulaire au *Mémorial administratif*, afin qu'elle soit portée à la connaissance des administrations communales et des habitants de votre province.

Le ministre de l'intérieur,  
KERVYN DE LETTENHOVE,

**236. — 27 JUILLET 1871. — LOI**  
*qui ouvre aux départements des travaux publics et de l'intérieur des crédits spéciaux à concurrence de 22,056,000 francs et qui autorise le gouvernement à conclure un emprunt de 50,000,000 de francs (1).*  
(Monit. du 30 juillet 1871.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est ouvert, aux départements des travaux publics et de l'intérieur, des crédits spéciaux à concurrence de vingt-deux millions cinquante-six mille francs (fr. 22,056,000), pour l'exécution des travaux énumérés ci-après, savoir :

**A. — AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.**

*Routes.*

§ 1<sup>er</sup>. Construction ou reconstruction de ponts appartenant à des routes. — Subsidés pour l'établissement de ponts sur la Meuse, l'Ourthe, l'Emblève, etc. . . . . fr. 500,000

§ 2. Prolongement de l'avenue de la Reine, à Laeken, jusqu'à la rue de l'Église et dégagement des abords de la nouvelle église. . . . . 250,000

§ 3. Construction de routes de l'État dans le Luxembourg . . . . . 200,000

§ 4. Construction de routes de l'État dans le Limbourg . . . . . 200,000

*Bâtiments civils.*

§ 5. Achat d'immeubles rues de Louvain et de l'Orangerie, à Bruxelles, pour l'agrandissement du Palais de la Nation et des ministères des affaires étrangères, de l'intérieur et de la

guerre. — Travaux de construction et de restauration aux bâtiments précités . . . . . fr. 500,000

§ 6. Reconstruction des bâtiments du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles, et construction d'une salle de concert . . . . . 200,000

§ 7a. Achèvement des nouvelles salles aux musées de Bruxelles; restauration et appropriation des nouvelles salles . . . . . fr. 125,000

§ 7b. Établissement des appareils de chauffage dans les salles des divers musées. . . . . 50,000

§ 7c. Achèvement des locaux de la Bibliothèque. . . . . 20,000  
**175,000**

§ 8. Travaux de restauration et d'agrandissement du bâtiment de l'ancienne porte de Hal, à Bruxelles, occupé par le Musée royal d'armures et d'antiquités. . . . . 86,000

§ 9. Construction d'un nouvel hôtel des Monnaies, à Saint-Gilles. . . . . 500,000

*Travaux hydrauliques et chemins de fer en construction.*

§ 10. Amélioration du canal de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de facilité à la navigation. . fr. 250,000

§ 11. Amélioration de la Lys . . . . . 100,000

§ 12. Amélioration du régime de l'Yser . . . . . 200,000

§ 13. Amélioration du régime de la Grande-Nèthe . . . . . 130,000

§ 14. Construction de barrages dans la Meuse, en amont de Namur . 1,500,000

§ 15. Construction de nouveaux murs et d'embarcadères le long des quais du Kattendyck et du Rhin bordant l'Escaut et premiers travaux d'établissement d'une nouvelle écluse maritime à Anvers. . . . . 1,000,000

§ 16. Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor. . . . . 1,000,000

§ 17. Travaux d'amélioration du port d'Ostende. . . . . 281,000

§ 18. Part d'intervention de l'État dans la suppression du bief de Gra-

(1) Session de 1870-1871.

*CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.*

*Documents parlementaires.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 15 juin 1871, p. 406-413. — Rapport. Séance du 1<sup>er</sup> juillet, p. 438. — Rapport complémentaire. Séance du 15 juillet, p. 445.

*Annales parlementaires.* — Discussion. Séances des 18 juillet 1871, p. 1733-1741; 19 juillet, p. 1742-

1754; 20 juillet, p. 1736-1770, et 21 juillet, p. 1773-1805. — Adoption. Séance du 21 juillet, p. 1797-1798.

*SÉNAT.*

*Documents parlementaires.* — Rapport. Séance du 25 juillet 1871, p. 54.

*Annales parlementaires.* — Discussion. Séances des 25 juillet 1871, p. 381-392, et 26 juillet, p. 393-401. — Adoption. Séance du 26 juillet, p. 401.

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| vioule, qui rénnit à la Meuse le bras de l'Ourthe appelé <i>Barbou</i> , à Liège fr.   | 84,000    |
| § 19. Raccordement entre les stations des Guillemins et de Vivegnis, à Liège . . . . . | 400,000   |
| § 20. Chemin de fer de ceinture à Gand. . . . .                                        | 1,000,000 |
| § 21. Chemin de fer de Bruxelles à Luttre . . . . .                                    | 5,000,000 |

*Chemins de fer.*

|                                                                                                                                                                                                                         |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| § 22. Aménagement de la station d'Ostende. — Achèvement du bâtiment construit sur le nouveau quai des bateaux à vapeur, en cette ville, et de ses dépendances. . . . .                                                  | 350,000   |
| § 23. Travaux dans la station de Gand. . . . .                                                                                                                                                                          | 100,000   |
| § 24. Continuation des travaux des stations de Bruxelles-Midi, de Bruxelles-Nord et de Schaerbeek . . . . .                                                                                                             | 500,000   |
| § 25. Travaux d'agrandissement et d'amélioration dans la station de Louvain . . . . .                                                                                                                                   | 500,000   |
| § 26. Continuation des travaux de la station de Charleroi. . . . .                                                                                                                                                      | 500,000   |
| § 27. Continuation des travaux de la station de Tournai. . . . .                                                                                                                                                        | 500,000   |
| § 28. Continuation des travaux de la station de Liège. . . . .                                                                                                                                                          | 100,000   |
| § 29. Continuation des travaux de la station de Mons. . . . .                                                                                                                                                           | 100,000   |
| § 30. Travaux d'agrandissement et d'amélioration de l'arsenal et de la station de Malines. . . . .                                                                                                                      | 500,000   |
| § 31. Établissement d'une nouvelle station à l'extrémité est de la ville de Verviers; travaux dans la traversée de cette ville. — Travaux d'extension dans les stations entre Liège et la frontière prussienne. . . . . | 400,000   |
| § 32. Installations pour le service des établissements maritimes à Anvers . . . . .                                                                                                                                     | 4,000,000 |
| § 33. Travaux de parachèvement du réseau . . . . .                                                                                                                                                                      | 2,000,000 |

**B. — AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.**

|                                                                                            |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| § 34. Continuation des travaux de construction et d'ameublement au palais du roi . . . . . | 750,000        |
| Total. . . . .                                                                             | fr. 22,056,000 |

Art. 2. Les architectes employés par l'État ne toucheront pas d'honoraires pour les dépenses qui dépasseraient leur devis primitif.

Art. 3. Le gouvernement est autorisé à conclure, aux conditions qu'il déterminera, un emprunt d'un capital effectif de 50,000,000 de francs.

Art. 4. Un crédit de 100,000 francs est ouvert au ministère des finances pour couvrir les frais de confection et d'émission des titres de cet emprunt.

Art. 5. La présente loi sera exécutoire le lendemain de sa publication.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des finances, M. V. JACOBS, par le ministre des travaux publics, M. A. WASSEIGE, et par le ministre de l'intérieur, M. KERVYN DE LETTENHOVE.)

**237. — 27 JUILLET 1871. — LOI**  
*qui ouvre au département de la guerre un*  
*crédit supplémentaire de 3,250,000 fr. (1).*  
(Monit. du 30 juillet 1871.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est ouvert au département de la guerre un crédit supplémentaire de trois millions deux cent cinquante mille francs, pour faire face aux dépenses résultant de la cherté extraordinaire des denrées alimentaires et fourragères, ainsi que de la nourriture des chevaux qui ont existé en sus de l'effectif du pied de paix pendant l'année 1871.

Art. 2. Ce crédit sera réparti par arrêtés royaux entre les articles du budget de 1871, suivant les besoins du service.

Art. 3. Ce crédit sera couvert par les ressources ordinaires.

(1) Session de 1870-1871.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 21 juin 1871, p. 420-421. — Rapport. Séance du 5 juillet, p. 445. *Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 14 juillet 1871, p. 1707-1720.

SENAT.

*Documents parlementaires.* — Rapport. Séance du 21 juillet 1871, p. 37. *Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 21 juillet 1871, p. 367.